

Bulletin d'histoire politique

Les Québécois et les centres d'instruction militaire, 1939-1945

Yves Tremblay



Volume 16, numéro 1, automne 2007

La Deuxième Guerre mondiale à l'étude (1ère partie)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054600ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054600ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay, Y. (2007). Les Québécois et les centres d'instruction militaire, 1939-1945. *Bulletin d'histoire politique*, 16(1), 163–176.
<https://doi.org/10.7202/1054600ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2007

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les Québécois et les centres d'instruction militaire, 1939-1945

YVES TREMBLAY

Historien

Ministère de la Défense nationale, Ottawa

De tous temps, les armées ont cherché des hommes jeunes pour leur sale besogne, parce que les jeunes sont résistants, mais aussi parce qu'ils sont moins expérimentés et donc plus inconscients des dangers. Cela dit, le jeune homme ne devient pas soldat en enfilant l'uniforme. C'est encore plus vrai des jeunes francophones habitant le Québec, la jeunesse y étant plus récalcitrante à la vie militaire qu'ailleurs au Canada. Il faut dire qu'au Québec français, le recrutement s'est toujours heurté à l'indifférence nationale. L'historiographie québécoise a amplement exploité cette thématique. Malheureusement, elle l'a fait avec un parti pris néfaste, masquant certaines réalités : par exemple, elle oublie qu'il y eût des volontaires nombreux¹ aux côtés des conscrits ; et probablement plus grave, cette historiographie a négligé de rapporter les expériences de guerre. Toutes ces lacunes d'une mémoire collective qui occulte le phénomène militaire doivent être comblées. Il paraît logique de commencer par le commencement, c'est-à-dire dans les lieux où s'opère la socialisation militaire : les camps d'entraînement.

Normalement, les opérations militaires ne commencent pas avant que les soldats aient réalisé certains apprentissages. Dans un conflit comme la Seconde Guerre mondiale, à forte intensité technologique et en présence d'armes meurtrières, il est littéralement vital que les nouvelles troupes montent au front bien préparées².

En septembre 1939, le Canada n'avait que 4 000 soldats réguliers dans sa Force permanente. Naturellement, Ottawa a d'abord compté sur les ressources de la réserve pour assurer l'expansion des forces canadiennes. Mais comme les réserves avaient été négligées durant l'entre-deux-guerres, tant quantitativement que qualitativement³, l'expansion dans la continuité s'est

avérée impossible. En conséquence, un colossal effort d'entraînement et d'instruction démarre en 1940-1941. Jusque-là généralement décentralisées dans les régiments, les formations sont dorénavant organisées depuis le Quartier général de la Défense nationale. Sur le terrain, cela correspond à l'ouverture de dizaines de centres d'instruction de tous niveaux, qui s'ajoutent aux rares établissements de la Force permanente d'avant-guerre.

Le Québec n'échappe pas au mouvement. Une quarantaine d'écoles et de centres d'entraînement apparaissent ici ou là, dispensant les formations les plus élémentaires (la « drill ») comme les plus complexes (opérateur radar par exemple). Pour des dizaines de milliers de Québécois, cet effort éducatif militaire a pu être une opportunité. Ne serait-ce qu'à cause des voyages entre les centres de formation et la confrontation avec les étrangers, c'est un moment d'ouverture aux réalités du monde⁴. C'est aussi l'occasion d'apprendre des métiers nouveaux, apprentissages accessibles parce que le besoin de spécialistes est grand et que les cours sont évidemment gratuits. Et à cause des apprentissages reçus et des liens tissés entre les individus durant la guerre, des opportunités de carrière qui seraient autrement irréalisables s'offrent. Par exemple, on sait que Paul Sauvé, après une brève mais brillante carrière militaire, a peuplé son ministère de la Jeunesse d'anciens compagnons d'armes, dont beaucoup se sont retrouvés dans les écoles de métier des années 1950⁵. Pour ces raisons, on pourrait d'ailleurs poser l'hypothèse que l'un des germes de la révolution en éducation des années 1960 se trouve dans l'effort d'instruction militaire de la Seconde Guerre mondiale. Comme l'écrit un historien américain et grand spécialiste de la France du XIX^e siècle, « l'armée était devenue un agent d'émigration [c'est-à-dire de migration intérieure], d'acculturation et, au bout du compte, de civilisation ». Et notre auteur d'insister dans la phrase suivante sur le fait que cet agent puissant l'est autant « à sa manière, que les écoles, dont on a tendance à parler bien davantage⁶ ».

Mais justement, combien sont-ils ces Québécois (et il y eut des femmes aussi, toutes volontaires celles-ci) à avoir connu les centres d'instruction militaire? À ce stade de la recherche, il est difficile d'en préciser le nombre. L'âge militaire aux fins de la loi allait de dix-huit à quarante-cinq ans. Selon l'historien officiel, 700 000 Québécois tombaient dans cette catégorie, toutes langues confondues. Vingt-cinq pour cent d'entre eux s'enrôlèrent volontairement ou furent incorporés, soit un total de 175 000 Québécois pour les trois services des forces canadiennes entre 1939 et 1945. Les volontaires des deux premières années de la guerre n'ont pour ainsi dire pas fréquenté les camps, qui pour la plupart furent mis en place en 1941-1942. Restent les recrues tombant sous la Loi sur la mobilisation des ressources nationales⁷ (LMRN) adoptée en juin 1940. Dans l'Armée de terre, il y avait

44 000 LMRN « purs », auxquels il faut ajouter 58 000 LMRN passés au service général, c'est-à-dire qui ont accepté de servir outre-mer après l'enrôlement obligatoire. Par conséquent, au moins 112 000 Québécois vécurent le régime des centres d'instruction.

Il n'est peut-être pas inutile d'ouvrir une parenthèse ici. Vingt après la crise de la conscription de 1942 (au cours de laquelle le gouvernement s'est fait donner le pouvoir d'envoyer outre-mer les recrues LMRN sans obtenir leur consentement), André Laurendeau dénonçait que dans les camps, les LMRN subissaient un « vrai lavage de cerveau » par lequel les autorités poussaient les recrues à passer au service général, en utilisant des arguments du genre que le volontariat permettait de choisir l'arme (c'est-à-dire le service ou la spécialité). Il y a une part de vrai là-dedans, mais aussi une part d'exagération. Il peut être légitime de combattre « l'étapisme conscriptionniste » du gouvernement King de cette manière, mais historiquement, la vindicte de Laurendeau m'apparaît un peu courte, il dit lui-même qu'il rapporte une rumeur, et condescendante à l'égard du « peuple » des conscrits. La réaction des jeunes conscrits qui saisissaient là une opportunité que leur société bloquée n'était pas à même de leur offrir m'apparaît devoir être étudiée pour elle-même, et pas seulement à travers le prisme déformant de l'intellectuel nationaliste. Il faut revoir la question la tête froide. Fermeture de la parenthèse.

Aux recrues de l'Armée de terre, il faut ajouter une proportion inconnue des 25 000 aviateurs et 12 000 marins québécois, dont le recrutement était entièrement volontaire, et qui s'entraînèrent au Québec. On peut ainsi affirmer qu'un minimum de 120 000 à 130 000 Québécois passèrent dans les camps québécois des trois services entre 1939 et 1945⁸.

À partir de l'automne 1940, plus d'une centaine de milliers de jeunes Québécois connaissent donc les camps du régime d'instruction militaire obligatoire⁹, des dizaines de milliers fréquentent les centres militaires de formation avancée et quelques milliers les écoles de cadres. C'est l'effort le plus intensif, le mot est faible, d'éducation au Québec avant les années 1960. Hélas, ce phénomène n'a jamais été étudié sérieusement. Signalons que l'historiographie canadienne-anglaise ignore aussi le sujet, sauf quelques recherches sur la formation des officiers. Il y a ici une occasion pour des chercheurs québécois de prendre les devants.

Pour des raisons qu'ont analysé Serge Bernier et Jean Pariseau¹⁰, c'est surtout l'Armée de terre qui investit le territoire québécois. Or l'on sait que l'Armée de terre a fait des efforts réels pour trouver de jeunes Québécois et qu'elle a tenté d'accommoder son système pour le rendre moins rébarbatif aux francophones. À cet égard, les statistiques assemblées par Jean-Yves Gravel en 1974 sont très parlantes. En 1939, un peu plus de 10 % des membres de l'Armée de terre canadienne sont considérés francophones. Ils seront 19 % pour

l'ensemble de la Deuxième Guerre mondiale. C'est 60 % de mieux par rapport à 1914-1918, où seulement 12 % des engagés étaient canadiens-français¹¹.

Gravel a également noté que le principal obstacle à l'organisation d'unités francophones au début de la guerre était l'absence d'instruction militaire dite bilingue. Il précise que l'Armée de terre a travaillé sur trois fronts pour intégrer une proportion plus grande de francophones : la traduction des brochures d'instruction, l'augmentation du nombre d'instructeurs francophones et celle des cours de métiers en français. Il suggère cependant que les résultats n'ont pas toujours été probants, comme l'ont confirmé par la suite Pariseau et Bernier. La masse de textes était trop grande pour la petite équipe de traducteurs du colonel Chaballe, l'instruction militaire ne se faisait en français que pour les niveaux élémentaires et les cours de métier sont demeurés désespérément anglophones. Les francophones avaient donc peu de chances d'apprendre en français en dehors de l'infanterie. Les métiers techniques leur demeuraient difficiles d'accès. Tout cela les défavorisait dans la course aux promotions.

Du reste, nous aurions tort de nous contenter de ces résultats. Les politiques d'ensemble déterminées à Ottawa, comme celle sur le bilinguisme, ne rendent pas toujours justice aux initiatives locales. Les sources éclairant la problématique linguistique ont leurs limites. Par exemple, l'Armée a développé un enseignement préparatoire¹² officieux pour faciliter la transition des recrues québécoises vers l'école d'officiers. Il vaut donc la peine d'explorer la question en détail à partir des données du terrain. On pratiquait aussi une forme de discrimination positive à l'occasion des tests psychologiques (« M ») de sélection des officiers ; l'Armée reconnaissait le biais culturel de ses tests d'aptitude et le compensait ainsi¹³.

D'ailleurs, Gravel évoquait une « différence de mentalité et de valeurs entre les deux nations du Canada » à la fin de son essai, dans l'esprit de la vogue de l'histoire des mentalités en France¹⁴. Aujourd'hui, les historiens ont élargi le champ d'investigation et parlent maintenant d'histoire culturelle. Et l'approche culturelle est vitale ici. En effet, le goût de se battre, ou même de se trouver à l'aise sous l'uniforme, spécialement au sein de forces armées qui demeurent très *british* dans leurs mœurs et traditions, ne se décrète pas. L'ouverture en matière de langue d'instruction ne réduit pas toutes les difficultés. L'absence de traditions militaires dans la société québécoise est également un facteur à considérer, car l'acculturation à la vie militaire passe par-delà le bilinguisme. L'Armée de terre canadienne l'avait d'ailleurs compris, elle qui a multiplié les camps d'instruction en territoire québécois¹⁵, tout en s'efforçant de développer des rapports étroits avec les élites locales. Ce qui nous ramène aux centres d'instruction.

À ce stade très primitif de la recherche, on peut envisager d'explorer les axes suivants :

- les politiques et le système d'instruction militaire telles qu'appliqués sur le terrain au Québec ;
- l'implantation régionale des camps, y compris le processus de sélection des sites¹⁶ ; envisager aussi les divers centres de formation dans le paysage social et régional, par exemple les rapports avec les communautés d'implantation, le rôle des élites locales (édiles municipaux, hommes d'affaires, clergé et clubs sociaux), l'impact à long terme sur le développement régional, etc. ;
- les cursus et la pédagogie des formations militaires et de métiers ; il s'agit de montrer ici comment l'on fait des soldats avec des civils jeunes et dont l'origine sociale ne facilite pas l'intégration à la vie militaire ; pareillement, comment forme-t-on des chefs, les sous-officiers et les officiers ; il faudra étudier les programmes, les manuels, les difficultés de traduction, la formation des maîtres, les moyens pédagogiques (notamment l'utilisation des moyens audio-visuels, que les militaires utilisèrent en pionniers, et massivement¹⁷), etc. ;
- les parcours individuels ou de petits groupes¹⁸, peuvent être suivis pour reconstituer l'expérience militaire dans sa totalité, de l'enrôlement à la démobilisation en passant par les périodes de formation et les séjours au front ; à ce sujet, il faut savoir que l'occupation principale des soldats de tous grades entre 1939 et 1945 a été l'apprentissage du métier de soldat, cela en trois lieux : l'acculturation dans les camps de recrues, puis l'instruction avancée dans des écoles spécialisées, et finalement l'entraînement lors des manœuvres.

De quel genre de formation s'agit-il ? Bien sûr, apprendre à tuer fait partie du cursus. Mais il y a plus. Et d'abord, l'alphabétisation¹⁹. Si on trouve encore des soldats analphabètes à l'enrôlement, ils ont très généralement appris à lire, à écrire et à compter avant leur démobilisation en 1945-1946. Pour devenir sous-officiers, il faut d'ailleurs maîtriser ces notions de base. Quant aux officiers, ils doivent avoir au moins un diplôme du secondaire, ce qui pose des problèmes d'équivalence entre les systèmes d'éducation des provinces canadiennes-anglaises et le cours classique ou autres cours secondaires du Québec. En plus de ces formations de base, la guerre moderne exige des notions scientifiques (mathématiques, cours d'ingénieurs, professions médicales. . .), administratives (gestion, comptabilité. . .), etc. Plusieurs de ces formations sont des vases communicants avec les métiers et professions de l'univers civil, comme on l'aura remarqué.

La formation militaire en soi ne doit pas être pour autant négligée. Elle présente des défis pour les Québécois qu'il vaut la peine d'étudier. C'est

d'ailleurs bâtir une histoire tronquée que de s'y refuser. En 1995, Béatrice Richard a vigoureusement dénoncé l'attitude des historiens québécois qui réduisent les guerres à des occasions de manifestations nationalistes, comme si la non-participation constituait toute la réalité historique²⁰. Béatrice Richard souligne que s'il y a eu des volontaires – elle estime les volontaires québécois francophones à 10 000 ou 20 000 seulement, mais comme je l'ai suggéré précédemment, l'aspect statistique est mal connu – qui de plein gré se sont engagés pour faire la guerre. Mais les recrues enregistrées sous la Loi de mobilisation des ressources nationales, bien plus nombreuses, ont aussi vécu l'instruction militaire. Que les hommes aient été volontaires avant LMRN ou qu'ils soient passés au service général après la loi importe peu ici : les uns et les autres reçurent un entraînement de base comme soldat, suivi pour beaucoup de spécialisation militaire. Cet aspect militaire ou guerrier si l'on veut de la formation, ne peut-être écarté que sous l'emprise de pudibonderies dont les historiens devraient se méfier.

Des volontaires mâles il y en a donc eu, mais des femmes volontaires aussi. Les femmes n'étaient pas soumises à la conscription, mais elles pouvaient s'engager volontairement. Deux des principales écoles pour personnel militaire féminin étaient implantées au Québec, l'une appartenant à l'Armée de terre et l'autre à la Marine. Quant aux Québécoises intéressées par l'Aviation, elles devaient se rendre à Ottawa, où elles étaient surtout initiées aux métiers de bureau. Les infirmières militaires n'avaient pas leur propre école, mais s'enrôlaient après la formation dans un hôpital civil.

Quels sont les lieux de cette formation aux armes ? Il suffira ici de passer rapidement en revue les camps et centres d'instruction qui ont fonctionné entre 1940 et 1945 au Québec.

Les centres de l'Armée de terre (19) sont les plus nombreux²¹, les mieux répartis sur le territoire (Tableau 1) et les plus importants en termes d'impact social. Cependant, ils ont laissé moins de traces matérielles que les camps de l'Aviation royale canadienne, à tel point que leur souvenir s'estompe²². Pour ce qui est des relations avec la communauté, il faudra compléter les sources officielles avec des éléments de provenance locale (historiographie locale, presse locale, archives diocésaines, histoires de famille). On sait aussi que pour les métiers, l'Armée sous-contractait des formations auprès d'écoles civiles ou d'entreprises privées, mais on ignore à peu près tout de ces formations extra-muros²³.

Il est à noter que dans la nomenclature de l'époque, « école » dénote un niveau d'enseignement supérieur à « centre » tout court, ce dernier au-dessus de « centre élémentaire ». En fait, les centres d'instruction élémentaire n° 41 à 55 sont des camps de recrues. Par contre, deux centres d'entraînement de l'Armée au Québec admettaient de futurs cadres, qui y recevaient leur première

initiation au commandement. Ainsi, aux côtés du camp de recrues de Saint-Jérôme, était logée l'école préparatoire pour officiers francophones. L'école S6 à Mégantic formait des sous-officiers. Quant aux écoles de « formation professionnelle », elles donnaient des cours de métiers comme ceux d'opérateur radio, de mécanicien d'automobiles ou de machines fixes, d'électricien, de charpentier, de plombier, de peintre en bâtiments, de commis comptable, de dactylos (de sexe masculin ici), etc.

Si les établissements (Tableau 2) de l'Aviation royale du Canada (15 ?) sont moins nombreux que ceux de l'Armée de terre, ils sont cependant plus significatifs en raison des infrastructures qu'ils ont laissées dans leur sillage. En effet, dans le but de favoriser le développement d'une chaîne d'aéroports transcanadiens pour l'après-guerre, les sites d'entraînement aérien ont été choisis avec soin. Des infrastructures lourdes et permanentes y ont souvent été construites. Le ministère fédéral des Transports a été associé à la sélection des sites pour cette entreprise de développement régional avant la lettre, dont le Québec pourrait ne pas avoir tiré une juste part²⁴. Les plus importants établissements sont des écoles du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique (PEACB), auxquels il faut ajouter des dépôts (où pouvait se faire de la formation, c'est à vérifier) et des écoles élémentaires de l'ARC²⁵.

Comme dans le cas de l'Armée de terre, l'ARC a confié à des entrepreneurs civils certaines tâches de formation élémentaire un peu partout au Canada, et dans au moins cinq cas au Québec.

Des trois armes, la Marine royale canadienne était la plus allergique au fait français. Avec la localisation sur les côtes atlantique et pacifique des grandes bases navales, voilà sans doute où réside l'explication de l'implantation réduite (2 ?) de la MRC au Québec²⁶. À Montréal, il n'y avait qu'un centre de recrutement de la Réserve navale (RCNVR), dont on ne sait pas grand chose²⁷. Après enrôlement et cours d'anglais, les nouveaux marins étaient dirigés sur Halifax (HMCS Stadacona) où ils suivaient d'autres cours avec les recrues de l'Est du Canada. Des spécialistes venaient par la suite à Saint-Hyacinthe pour des cours avancés (Tableau 3).

Comme pour l'Armée de terre et l'Aviation, il n'est pas exclu que plusieurs formations de type civil ait été sous-contractées par la Marine dans le privé. Par exemple, il est presque certain que l'école de marine marchande fondée à Rimouski durant la Seconde Guerre mondiale a donné des cours dans le cadre de l'effort de guerre.

Aux écoles des trois armes, il faut ajouter les compagnies du Corps-école des officiers canadiens, actives dans les universités (3 ?). Elles ont connu une forte expansion après l'ouverture des hostilités. Il faut savoir que depuis le début du *xx*^e siècle, les autorités militaires ont favorisé le développement

d'officiers de réserve par le biais de compagnies d'étudiants. Bien que cela se soit d'abord fait dans les institutions post-secondaires du Canada anglais, on trouve également des CÉOC au Québec, dans les universités Laval et de Montréal, de même qu'à McGill, dont le CÉOC comptait quelques franco-phones²⁸. Tout ceci concerne surtout l'Armée de terre, puisque que l'ARC et la MRC n'ont développé ce type de corps de réserve pour étudiants que durant la Seconde Guerre mondiale, avec très peu d'impact au Québec avant 1945. On peut aborder le sujet à partir des dossiers conservés par la Direction Histoire et patrimoine à Ottawa. Il faudra ensuite se rendre dans les collèges et universités, de même qu'à Bibliothèque et Archives Canada.

L'étude systématique des CÉOC (les premiers datent de 1912), mais également des corps de cadets pour les plus jeunes (ils remontent à 1861!), devrait permettre de répondre à une interrogation d'importance : dans quelle mesure la société traditionnelle canadienne-française favorisait-elle ou non l'intégration au militaire ? La question n'est pas loufoque. On sait que les clercs n'étaient par essence ni pacifistes ni antimilitaristes ; comme Béatrice Richard le rappelle, le clergé québécois était divisé sur la question de la participation à la guerre²⁹. En éclairant le rôle du clergé, on posera un jalon essentiel en vue de déterminer comment la culture d'origine a favorisé ou non le passage dans l'armée. D'ailleurs, dès 1974, Gravel a proposé l'étude de la « militarisation de la jeunesse avec les corps de cadets³⁰ ». Plusieurs éléments de la culture clérico-nationaliste pouvaient susciter le volontariat ou contribuer au développement de qualités martiales. Par exemple, si on lit attentivement le journal de frère Marie-Victorin, on y trouve une demi-douzaine de références à des corps de cadets dans les collèges des Frères des écoles chrétiennes de la région de Montréal, ainsi que des passages sur le rôle de l'enseignant comme formateur de chefs, chefs militaires compris. Pour renforcer l'éducation de ses pupilles, Marie-Victorin recopiait même des notions de leadership similaires à celles enseignées dans l'armée de nos jours³¹.

Les sujets à étudier sont donc nombreux. Il ne manque que des chercheurs... volontaires.

La discipline historique telle qu'elle s'est développée au Québec depuis les années 1950 n'a cessé de se réclamer de l'histoire sociale, de se gargariser d'histoire totale et maintenant d'histoire culturelle à visée globalisante. Comment peut-elle ignorer plus longtemps un phénomène de masse, éminemment culturel, comme la formation militaire donnée à toute une génération ? L'ambition légitime de toute historiographie qui refuse l'amnésie sélective justifie à elle seule que l'investigation du phénomène militaire procède diligemment.

L'objectif final devrait être une histoire totale des militaires québécois. Il paraît logique de commencer par l'étude des camps et des centres de

formation, d'autant plus que sur ces objets les sources sont abondantes et accessibles. Elles sont conservées à Bibliothèque et Archives Canada pour la plupart, avec quelques éléments à la Direction Histoire et patrimoine du ministère de la Défense nationale, dans les musées régimentaires et sans doute dans les dépôts d'archives de certains établissements d'enseignement supérieur. Ainsi, on pourrait éclairer un pan inconnu de l'histoire du Québec.

En somme, l'histoire des centres d'entraînement et d'instruction est une occasion d'histoire scandaleusement négligée. Aucune expérience éducative de masse de cette ampleur dans l'histoire québécoise n'a jamais été aussi longtemps ignorée.

Qu'ils aient été des volontaires fous de s'engager ou des conscrits récalcitrants, les jeunes enrôlés étaient pour la plupart inconscients de ce que la guerre exige et coûte. Tous méritent pourtant qu'on rappelle leur expérience militaire de 1939-1945. Et cette expérience a commencé dans les centres d'entraînement.

Tableau 1 : *Centre d'instruction de l'Armée de terre*

Centre de formation d'officiers 03	Trois-Rivières
Centre n° 44 d'instruction élémentaire et de formation d'officiers	St-Jérôme
Centre d'instruction élémentaire n° 41	Huntington
Centre d'enseignement élémentaire n° 42	Joliette
Centre d'instruction élémentaire n° 43	Sherbrooke
Centre d'instruction élémentaire n° 45	Sorel
Centre d'instruction élémentaire n° 47	Valleyfield
Centre d'instruction élémentaire n° 48	St-Jean
Centre d'instruction élémentaire n° 51	Chicoutimi
Centre d'instruction élémentaire n° 53	Lauzon
Centre d'instruction élémentaire n° 54	Montmagny
Centre d'instruction élémentaire n° 55	Rimouski
Centre d'instruction supérieure n° 1 du Corps féminin de l'Armée	Ste-Anne-de-Bellevue
Centre d'instruction de l'infanterie A12	Farnham
Centre d'instruction de l'infanterie A13	Valcartier
Centre d'instruction des mitrailleurs A17	Trois-Rivières
École canadienne des chefs subalternes S6	Mégantic
École n° 4 de formation professionnelle	Montréal
École n° 5 de formation professionnelle	Québec

Source : MDN, histoires officielles.

Tableau 2 : *École de l'Aviation royale canadienne et du PEACB*

4 ^e dépôt des effectifs	Québec
5 ^e dépôt des effectifs	Lachine
12 ^e dépôt du matériel	Montréal
9 ^e dépôt de réparations	St-Jean
3 ^e école préparatoire d'aviation	Victoriaville
École de pilotage militaire n° 13	St-Hubert
Unité d'entraînement opérationnel n° 1	Bagotville
École de radionavigants n° 1	Montréal
École de bombardement et de tir n° 9	Mont-Joli
École du génie aéronautique	Montréal

Formation donnée à l'entreprise privée

École élémentaire de pilotage n° 4 (Montreal Flying Club)	Windsor Mills
École élémentaire de pilotage n° 11 (Quebec Airways)	Cap-de-la-Madeleine
École élémentaire de pilotage n° 22 (Quebec City Flying Club)	Ancienne-Lorette
École d'observation aérienne n° 8 (CP Airlines)	Ancienne-Lorette
École d'observation aérienne n° 9 (CP Airlines)	St-Jean

Source : MDN, histoires officielles.

Tableau 3 : *Centre d'instruction de la Marine royale canadienne au Québec, 1939-1945*

HMCS Montcalm (Québec)	Cours d'anglais pour recrues (120 places)
HMCS St. Hyacinthe	École de mise à jour des connaissances scientifiques et techniques du personnel
	École de transmissions
	École de radar
	Centre d'entraînement du Service féminin de la MRC

Source : MDN, histoires officielles.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. À ce sujet, voir Sébastien Vincent, *Laissés dans l'ombre : quatorze Québécois racontent leur participation à la Seconde Guerre mondiale*, Montréal, VLB éditeur, 2004, 283 p.
2. Le thème n'est pas neuf. Déjà en 1940, Marc Bloch s'indignait de la lenteur criminelle de l'Armée française à parfaire l'instruction des jeunes classes d'âge appelées en 1939-1940, par contraste avec l'expérience de 1914-1918 (*L'étrange défaite : témoignage écrit en 1940*, Paris, Éditions Gallimard, 1990, p. 167). Il n'est pas inintéressant de noter que le fondateur des *Annales* a passé toute la Première Guerre mondiale au front, et qu'aujourd'hui on reconnaît le rôle déterminant de ses quatre années de tranchée pour les problématiques touchant le terroir et les mentalités (*Écrits de guerre 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 1997, préf. de Stéphane Audoin-Rouzeau, p. 6, 18 et 22-26). Ainsi, « [i]l est indéniable qu'à plus d'un citadin les années passées sous l'uniforme bleu horizon ont fourni l'occasion de pénétrer, beaucoup plus avant que de hâtives vacances ne lui avaient jamais permis, dans l'intimité de la nature et des champs », écrit-il de lui-même à la troisième personne. (cité par Borislaw Geremek, « Marc Bloch, historien et résistant », *Annales : Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 41, n° 5, septembre-octobre 1986, p. 1095)
3. À ce sujet, voir le tableau « Non-Permanent Active Militia, training and schools of instruction, comparison for pre-war and post-war », dans *Report of the Department of National Defence Canada for the fiscal year ending March 31, 1940*, Ottawa, Imprimeur du roi, 1940, p. 48-49. Rien de plus parlant que ces colonnes de chiffres officiels.
4. L'effet de la conscription sur l'acculturation à la modernité est reconnu en France depuis longtemps. Voir Eugen Weber, « Un autre type de migration : le service militaire », étude de 1976 rééditée dans Eugen Weber, *La France de nos aïeux*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2005, p. 351-363.
5. Paul Labonne, « Paul Sauvé, le volontaire anticonscriptionniste », communication présentée au Dixième Colloque d'histoire militaire au Québec, UQAM, 12 novembre 2004.
6. *Ibid.*, p. 362.
7. Sur cette loi, voir la thèse de Daniel Thomas Byers, *Mobilizing Canada : the National Resources mobilization Act, the Department of National Defence, and compulsory military service in Canada, 1940-1945*, Ann Arbor, Michigan, UMI Dissertation Services, 2003 (2000), viii-442 p.
8. Tous les chiffres des paragraphes précédents sont tirés de C. P. Stacey, *Armes, hommes et gouvernement : les politiques de guerre du Canada 1939-1945*, Ottawa, ministère de la Défense nationale, 1970, appendice K, p. 646. L'estimation peut être corroborée. Jean-Yves Gravel (« Le Québec militaire, 1939-1945 » dans Jean-Yves Gravel (dir.), *Le Québec et la guerre*, Montréal, Les éditions du Boréal express, 1974, p. 87) parle d'environ 55 000 volontaires canadiens-français pour toute la guerre. En déduisant ce nombre du 175 000 de Stacey, on obtient à nouveau 120 000 recrues sous

LMRN. Ces chiffres devront être revus à partir d'états plus précis, qui sont vraisemblablement enfouis dans les archives militaires.

9. Les premiers contingents de LMRN ont fait quatre semaines d'entraînement. En mars 1941, la période d'entraînement obligatoire est portée à quatre mois (D. T. Byers, *Mobilizing Canada*, p. 40, 71 et 73). Après la période d'entraînement obligatoire, les LMRN passent au statut de réservistes rappelables en tout temps, soit pour un rafraîchissement de l'instruction, soit pour tenir garnison n'importe où au Canada.

10. *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes, tome I, 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale*, Ottawa, ministère de la Défense nationale, 1987, chap. 5.

11. J.-Y. Gravel, « Le Québec militaire, 1939-1945 », p. 84 et 171. On n'atteint évidemment pas la proportion de Canadiens de langue maternelle française recensés en 1941, soit 29,2 % (*The Canada Year Book 1943-44*, p. 137). Voir aussi Jeffrey A. Keshen (*Saints, sinners, and soldiers : Canada's Second World War*, Vancouver, UBC Press, 2004, p. 19), qui replace le peu d'empressement des Québécois à s'enrôler dans le contexte d'hostilité institutionnelle historique des forces canadiennes envers les francophones.

12. À Saint-Jérôme, au nord de Montréal, et à Brockville, dans l'est de l'Ontario.

13. Un francophone passait le test avec un pointage de 145, un anglophone avec 160. Voir H. S. M. Carver, « Personnel selection in the Canadian Army : a descriptive study », Ottawa, National Defence Headquarters, Directorate of Personnel Selection (DPS), 1945, dactylographié, p. 168. Carver est l'un des psychologues ayant dirigé le DPS. Son étude devait servir d'histoire officielle, mais elle n'a jamais été publiée.

14. *Ibid.*, p. 108. Gravel a fait sa thèse de doctorat sur l'armée canadienne et les Québécois en l'inscrivant sous le signe des *Annales*, mouture des années 1960. (*L'armée au Québec : un portrait social (1868-1900)*, Montréal, Les éditions du Boréal express, 1974, p. 7-8)

15. Pour une démonstration *a contrario*, il vaudrait la peine de revoir l'affaire de Terrace. Fin 1944, une mutinerie menée surtout, mais pas exclusivement, par des réservistes québécois éclate dans cette lointaine garnison de Colombie-Britannique. L'annonce de l'envoi outre-mer des conscrits a été le déclencheur de l'émeute, mais sur fond de mal du pays. Voir Reginald H. Roy, « From the darker side of Canadian military history : mutiny in the mountains – the Terrace incident », *Canadian Defence Quarterly*, vol. 6, n° 2, automne 1976, p. 42-55.

16. Étude pionnière : Rachel Lea Heide, « The politics of British Commonwealth Air Training Plan base selection in Western Canada », mémoire de maîtrise en histoire, Carleton University, 2000, viii-243 p. Voir aussi D. T. Byers (*Mobilizing Canada*, p. 47-56), pour un aperçu sommaire de la construction des camps de l'Armée de terre, quoique Byers ne dise presque rien sur le Québec. Avec l'Ontario, le Québec est pourtant la mieux pourvue des provinces canadiennes en camps de recrues.

17. On s'en convaincra en consultant le principal périodique d'instruction de l'Armée de terre, le *Mémoire sur l'Instruction de l'Armée canadienne*, publié d'avril 1941 à mars 1947.
18. J'emprunte à Serge Bernier l'idée de suivre une cohorte de jeunes du début à la fin de la guerre.
19. Il en allait de même jusqu'à 1914-1918 en France. (E. Weber, *La France de nos aïeux*, p. 358-360)
20. Béatrice Richard, « La participation des soldats canadiens-français à la Deuxième Guerre mondiale : une histoire de trous de mémoire », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 3-4, printemps/été 1995, p. 383-392.
21. C. P. Stacey, *Histoire officielle de la participation de l'armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale, volume I. Six années de guerre : l'Armée au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Pacifique*, Ottawa, Imprimeur du roi, 1957, appendice D. Il y avait aussi un camp bilingue (le n° 71) à Edmunston, N.-B. Les listes des trois tableaux ci-après doivent être considérées comme préliminaires.
22. Cela parce que l'Armée empruntait des locaux qui étaient ensuite retournés aux usages civils, ou qu'elle construisait des camps temporaires comme le Camp 55 à Rimouski (Jean-Charles Fortin *et al.*, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 521). Dans la plupart de ces camps furent publiés d'éphémères journaux de base, souvent produits par les élèves, imprimés sur les presses de l'hebdomadaire local, parfois avec des dons amassés par les Chevaliers de Colomb (exemplaires du *Chevalier* dans le journal de guerre de l'école préparatoire d'officiers de Saint-Jérôme, BAC, RG24, C-3, vol. 16, 912-16, 915). À l'occasion, une publication souvenir paraissait après la fermeture, telle *Étapes : édition souvenir du Centre d'instruction préliminaire*, n° 55, Rimouski, Imprimerie générale de Rimouski, 1944, 147 p., (collection particulière).
23. Pariseau et Bernier donnent six cas dans le district militaire de Québec (trois à Québec même, deux à Lauzon et un à Rimouski), mais font état d'un manque de sources pour celui de Montréal. (*Le spectre d'une armée bicéphale*, p. 130-131)
24. J. Pariseau et S. Bernier, *Le spectre d'une armée bicéphale*, p. 143 ; Yves Tremblay, « Le Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique (1939-1945) et la route aérienne transcanadienne au Québec », communication présentée au 54^e Congrès annuel de l'IHAF, 27 octobre 2001, 18 p.
25. F. J. Hatch, *Le Canada, aérodrome de la démocratie : le Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, 1939-1945*, Ottawa, ministère de la Défense nationale, 1983, annexe C.
26. J. Pariseau et S. Bernier, *op. cit.*, p. 135-138.
27. Gilbert N. Tucker, *The Naval Service of Canada : its Official History, volume II*, Ottawa, ministère de la Défense nationale, 1952, p. 126, 270, 277, 280, 282-283, 297-298, 307-308, 319, 321-322 et annexe VII.

28. Voir Gilles Lafontaine, *L'Université de Montréal et sa participation à la Deuxième Guerre mondiale*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1985, vi-188 p. Ce mémoire n'épuise pas le sujet. Il y avait aussi une compagnie CÉOC d'Acadiens au collège Saint-Joseph de Memramcook. (Ronald Cormier, *Les Acadiens et la Seconde Guerre mondiale*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1996, p. 67)

29. « La participation des soldats canadiens-français à la Deuxième Guerre mondiale », p. 387.

30. *Le Québec et la guerre*, p. 22. Il y avait des compagnies de cadets dans certains collèges. Malheureusement, la documentation est éparse : BAC, archives des communautés religieuses, des universités et peut-être de certains cégeps et institutions privées. On trouvera un premier aperçu dans Marie-Claude Joubert, *Par dévouement : le cadre des instructeurs de cadets*, Rimouski, Les Éditions Neigette, 1994, p. 9-56.

31. *Mon miroir : journaux intimes 1903-1920*, Montréal, Éditions Fides, 2004, p. 113, 297, 328, 338-341, 359, 391, 485, 506 et 770.